Des lots d'eau minérale retirés de la circulation

Dossier de

de /> la rédaction de H2o February 2017

L'Institut national de recherche en Agriculture, Pêche et Environnement (INRAPE) a exigé que la société Yako retire certains lots d'eau minérale Béniteau de la vente aprÃ"s que des matiÃ"res en suspension ont été constatées dans des bouteilles neuves fermées et dont la date de péremption dépasse les six mois. L'INRAPE a exigé de l'entreprise Yako le retrait du marché des lots incriminés mais ©galement la suspension de toute activité de production et de distribution en attendant les résultats des analyses. Cette décision constitue une premiÃ"re aux Comores où les contrà les qualité ou phytosanitaires sont réguliÃ"rement remis en question. La Fédération comorienne des consommateurs a sonné l'alerte auprÃ"s de l'INRAPE aprÃ"s avoir constaté des dépà ts au fond de bouteilles neuves, de matiÃ"res en suspension et même parfois des algues. L'institut a immédiatement mandaté une mission d'inspection à l'usine de production de cette eau minérale. L'entreprise Yako indique qu'il est difficile de retracer tous les packs d'eau concernés, le réseau de soustraitants étant épars. Toutefois, elle interroge les conditions de conservation de l'eau par les revendeurs qui ne relÃ"ve en rien de sa responsabilité. L'interdiction à la vente concerne tous les lots d'eau minérale Béniteau avec pour date de péremption les 10 juillet et 2 novembre 2017.

Radio France Internationale -Â AllAfricaÂ